



AVIS DE COURSE TYPE RIR

Critérium de Bassin Voile en Pays de Brest
Dimanche 22 octobre 2023

Landéda – Aber Wrac'h
Centre de Voile de l'Aber-Wrac'h
Grade 5B

1. REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes OPTIMIST POLYÉTHYLÈNE, OPEN BIC MYLAR, TECHNO 293, RACE BOARD, CATAMARAN ET DÉRIVEUR EN INTERSÉRIE.

2.2 Documents exigibles à l'inscription :

2.2.1 Régates de grade 5(a, b ou c)

a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

2.2.2. **Inscription via le lien suivant jusqu'au mardi 17 octobre 2023**

<https://www.helloasso.com/associations/centre-de-voile-de-landeda-l-aberwrac-h/evenements/criterium-voile-en-pays-de-brest-22-0ctobre-2023-aber-wrac-h-2>

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

CLASSE	MONTANT
SOLITAIRE	10€
DOUBLE	20€
DOUBLE + LOCATION CATA	25€

4. PROGRAMME

4.1 Inscription :

Dimanche 22 octobre de 9h30 à 11h00.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.D.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

4.2 Heure du briefing : 11h00.

5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...

6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

6.4 Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

7. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

8. REMISE DES PRIX

Une remise des prix sera effectuée conformément au règlement de Voile en Pays de Brest.

9. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Secrétariat : 02 98 04 90 64 – cvlaberwrach@gmail.com

>>> LOCATION DE CATAMARAN <<< >>> DEMANDE DE SÉCU <<<

MERCI DE NOUS PRÉVENIR À L'AVANCE ! DERNIER DÉLAI : MARDI 17 OCTOBRE

